



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

Présents : SORDET Eric, Maire
EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth, Adjoints
CAIRE Marie-Christine, PATRIARCHE Joël, MARCHETTO Jocelyn,
BOUTEILLER Martine, LAPALUS Patrick,

Absent : MARTINS Antonio,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 29 août 2024.

Monsieur Le Maire est revenu sur le déroulement de la fête de la St Fiacre et a relevé le peu de présence de conseillers pour cette manifestation se déroulant tous les ans à la même date.

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté.

2°) Présentation du Procès-verbal et la synthèse du Comité Syndical (SICECO)

Le Comité syndical s'est réuni le 20 juin dernier avec pour ordre du jour :

- Allocution du Président
- Approbation du procès-verbal du Comité du 28 mars dernier
- Communication des procès-verbaux des réunions de Bureau du 19 mars, 9 avril, et 21 mai
- Finances : Budget supplémentaire 2024 du budget principal
Les services ont procédé à l'analyse de l'ensemble des programmes afin d'éviter que des crédits inscrits ne soient finalement pas consommés. A ce titre, le Vice-président explique que le budget est présenté en suréquilibre par soucis de transparence et pour éviter d'inscrire des dépenses fictives. Il précise en outre que ce budget supplémentaire est axé sur l'investissement afin d'être en mesure d'accompagner de manière active les adhérents dans leurs projets.
- Commande publique : Un point sur les marchés lancés au 1^{er} semestre 2024 et sur ceux en cours de consultation est fait au comité.
- Concessions :
 - Distribution publique d'électricité
 - Distribution publique de gaz naturel
- Affaires techniques :
 - Energie : Accompagnement du SICECO pour le développement de l'autoconsommation collective et individuelle au profit des adhérents
 - Eclairage public : Règles financières applicables aux travaux de suppression des installations d'éclairage.
- Communications électroniques :

- Point de situation sur les projets en cours de développement :

Il est à noter que l'enfouissement des réseaux de la RD 18 a été prévu dans le budget 2025 du SICECO.

- Réunion de CLE 2 : aura lieu le mois prochain

3°) Rapport d'activité 2023 de la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal le rapport d'activité 2023 de la Communauté d'agglomération. Ce document est à disposition de tous à la Mairie.

4°) Salle Multi Usages

Le DCE (Dossier de Consultation des entreprises) a été publié au journal du palais.

6 entreprises vont se déplacer pour venir voir le chantier. (dont Entreprise GUINOT pour le terrassement)

- Plomberie, chauffage : 45 contacts

1^{ère} phase : les artisans vont envoyer leurs dossiers

L'assurance BENOIT a envoyé un questionnaire pour le contrat d'assurance dommage ouvrage.

5°) Sécurisation RD 18

Une réunion a eu lieu à DIJON dans les locaux du Département pour la présentation du dossier de sécurisation de la RD18 qui a eu à nouveau un avis favorable.

En fonction du résultat des fouilles qui seront effectuées, les services techniques du Département pourront déterminer les matériaux à utiliser.

Une réunion aura lieu prochainement avec le SICECO pour le projet d'enfouissement des réseaux RD 18.

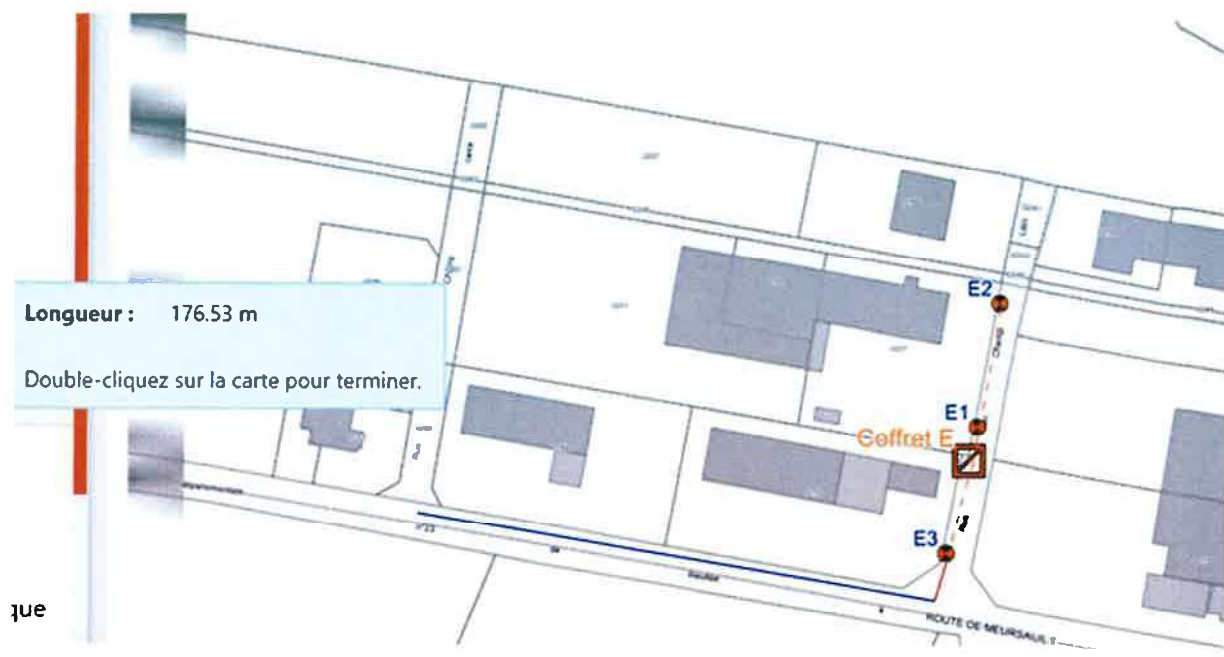
6°) Eclairage de ZA

- Travaux avec Génie Civil :

Le raccordement pourrait s'effectuer sur le poste existant situé sur la rue Champ lin. (Coffret E)

Néanmoins, des travaux de génie civil seraient nécessaires sur un linéaire de 180m à minima pour raccorder ce ou ces nouveaux mâts.

Dans tous les cas, il ne sera pas possible de câbler en aérien sur les supports France Télécom existants le long de la RD 23.



- Solution mât solaire :
Il serait installé un point lumineux et pour éviter tout terrassement le long de la RD, il conviendrait d'installer un mât solaire avec éventuellement un détecteur.

7°) Situation travaux communaux

- Vidéo protection : il convient maintenant de contacter le fournisseur d'électricité pour le branchement des compteurs et de modifier l'orientation de certaines caméras
- Il est prévu de déplacer le panneau rue de la boutière informant d'un dos d'âne suite à la construction en cours d'une nouvelle maison

8°) Déménagement du préau et de l'école

- Samedi 26 octobre 2024 de 10 h à 12 h

9°) Parole aux responsables de commission

Le repas des anciens est déjà tout organisé

10°) Gens du voyage

- Une benne à ordures a été mise en place avec dédommagement de la commune.

11°) Questions Diverses

- Haie près du lavoir : elle sera arrachée et remplacée ; des devis sont en cours de finalisation

Prochain Conseil Municipal le 24 octobre 2024 à 18 H 30
